

A compter du 20 avril prochain, et afin d'accompagner la reprise d'activités de notre tissu entrepreneurial, il a été décidé d'offrir la possibilité aux professionnels du territoire de se rendre de nouveau en déchetterie.

Les entreprises pourront se rendre sans RDV à la déchetterie d'Aulnoye-Aymeries:

Le mercredi de 08H30 à 12H00 et de 13h00 à 16h30

- Les dépôts seront limités à 5m3 et ne pourront se constituer de déchets électriques et électroniques, de piles ou de mobiliers.
- Les entreprises et artisans devront présenter une preuve de leur activité aux gardiens.
- Les déchetteries restent fermées pour le grand public.